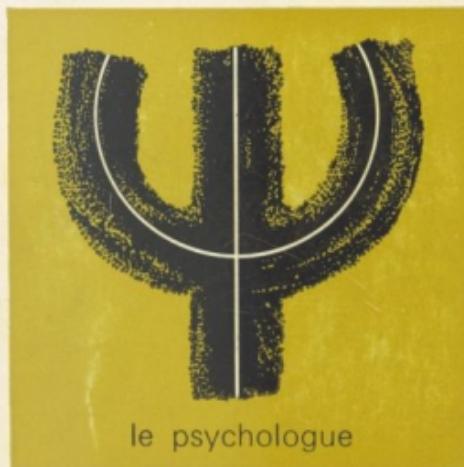


COLLECTIONS
Jean-michel peterfalvi

10
59

Introduction à la psycholinguistique



Retrouver ce titre sur Numilog.com

Introduction
à la psycholinguistique

6° R

16297

DL - 25 Z 1974 - 04444

[Retrouver ce titre sur Numilog.com](https://www.numilog.com)

LE PSYCHOLOGUE

SECTION DIRIGÉE PAR PAUL FRAISSE

43

COLLECTION SUP

Introduction à la psycholinguistique

JEAN-MICHEL PETERFALVI



PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

1974



Dépôt légal. — 1^{re} édition : 2^e trimestre 1970
2^e édition mise à jour : 1^{er} trimestre 1974

© 1970, Presses Universitaires de France
Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous pays

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article 40). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal.

Avant-propos

Il ne faut pas prendre ici le mot « introduction » dans le sens ambitieux d'un système conceptuel exhaustif permettant à lui seul d'entreprendre la pratique d'une discipline scientifique, dont le programme d'études serait ainsi entièrement tracé.

Plus modestement, il s'agit seulement de donner quelques points de repère qui sont les éléments d'une présentation axée sur les principaux *problèmes* et sur les principales *méthodes* de la psycholinguistique. Le lecteur qui voudrait aller plus avant est invité à consulter des ouvrages plus spécialisés, dont il trouvera quelques références dans la bibliographie en fin de volume. Cette « introduction » est donc à comprendre comme introduction à la lecture d'autres livres, ou à des cours avancés. Le présent ouvrage devrait cependant suffire à donner une idée d'ensemble de la psycholinguistique pour qui n'est pas désireux de la pratiquer mais seulement de saisir la physionomie d'ensemble de cette discipline relativement récente.

Pour dissiper quelques malentendus possibles, il faut ici préciser quelques points :

1^o Ce manuel est centré sur la *démarche* propre à la psycholinguistique et non pas sur un « contenu » qui serait « le langage » ou « les aspects psychologiques du langage ». C'est pourquoi on remarquera l'absence d'un certain nombre de corps de données qui sont d'un grand intérêt pour l'étude du langage mais qui ne s'intègrent pas directement à la psycholinguistique telle qu'elle est

définie ici. Par exemple, les nombreuses données fournies par la phonétique articulatoire, la psychophysiologie de l'articulation et de l'audition des sons ne sont pas entièrement exposées. En revanche, on a mis l'accent sur l'aspect *phonologique*, parce que la phonologie fournit un modèle qui peut devenir partie intégrante de la psycholinguistique conçue comme synthèse des méthodes de la linguistique et de celles de la psychologie. De même, plutôt que de résumer les innombrables monographies consacrées à l'observation du langage enfantin (ces données d'observation ne pouvant s'intégrer à la problématique proprement psycholinguistique que moyennant un grand travail de réélaboration dont l'exposé nécessiterait d'ailleurs un ouvrage plus volumineux que celui-ci), on a préféré exposer brièvement la genèse du système phonologique telle que la retrace Roman Jakobson (chap. II) et les grandes lignes des idées de Noam Chomsky sur l'acquisition du langage (chap. IV) parce que ces auteurs ont envisagé la question dans une perspective d'ensemble directement assimilable par la psycholinguistique, dans la mesure où celle-ci ambitionne d'étudier les processus de communication linguistique en tenant compte des modèles élaborés par les linguistes.

2^o Les *exemples expérimentaux* ne sont réellement que des exemples. On n'a pas pu recenser ici, bien entendu, toutes les expériences de psycholinguistique, et le fait qu'on ait cité telles d'entre elles alors que d'autres sont passées sous silence n'implique aucun jugement de valeur, et l'on n'a pas pris non plus en considération d'une manière absolue les questions de priorité chronologique. Les expériences citées sont simplement celles que l'on a pu considérer comme « cruciales » d'un point de vue exclusivement didactique.

3^o Ce manuel a été conçu dans l'optique de la *méthode expérimentale* en psychologie. La psycholinguistique étant définie au niveau de sa pratique comme l'emploi coordonné

de méthodes et de concepts relevant aussi bien de la *linguistique* que de la *psychologie*, on pourrait distinguer une *psycholinguistique expérimentale* (lorsque la seconde composante est la psychologie expérimentale) qui est l'objet essentiel de ce livre ; une *psycholinguistique clinique* (lorsque la seconde composante est la psychologie clinique) mettant en relation la composante linguistique avec la réalité vécue dans des situations totales et prenant en considération l'histoire individuelle dans sa singularité (sans parler de l'isomorphisme que l'on peut découvrir entre les modèles linguistiques et les processus inconscients par exemple) ; et une *psycholinguistique pathologique* qui est fondée (avec l'apport des méthodes de la psychopathologie) sur l'étude linguistique des productions verbales des malades mentaux (psychotiques par exemple) et surtout des aphasiques¹. Les deux dernières branches mentionnées étant ici exclues afin de préserver une certaine unité compatible avec le cadre et les dimensions restreintes de l'ouvrage, il eût peut-être convenu d'intituler ce manuel « *Psycholinguistique expérimentale* », mais on l'a évité pour ne pas suggérer l'idée d'une spécialisation trop tranchée : en réalité, la méthode expérimentale et la méthode clinique peuvent aborder l'une comme l'autre, à l'aide de démarches spécifiques, l'ensemble des problèmes psychologiques ; la différence est dans la démarche et non (du moins *a priori*) dans le contenu à étudier, ce qui fait que ces approches devraient théoriquement être complémentaires. Si l'on n'a pas pris en considération ici les produits de l'alliance entre la linguistique et la méthode clinique, c'est aussi parce que l'auteur de ces lignes a une formation surtout expérimentale.

4^o Le double apparentement de la psycholinguistique

1. Cette dernière perspective est illustrée actuellement par H. Hecaen et son équipe qui réunit des médecins, des linguistes et des psychologues. Voir : H. HECAEN, R. ANGELERGUES, *Pathologie du langage*, Paris, Larousse, 1965.

a rendu nécessaire un choix quant à l'exposé des notions fondamentales des deux disciplines. Ce manuel étant destiné surtout à des étudiants en psychologie, on a préféré mettre l'accent, pour les définitions, sur les concepts issus de la linguistique alors que ceux de la psychologie sont supposés plus ou moins connus. Cependant, on trouvera des références qui permettront de prendre connaissance des principaux concepts et des principales méthodes de la psychologie, mentionnés dans le texte, ce qui fait que les étudiants en linguistique pourront également se servir de ce manuel en recourant au besoin à des lectures complémentaires. Ils trouveront seulement, peut-être, que certains principes de la linguistique déjà connus d'eux sont exposés ici d'une façon trop élémentaire, puisque l'auteur s'adresse surtout à des non-linguistes. Quant aux quelques termes techniques *statistiques* que l'on trouvera parfois dans le texte, on ne les a pas définis et l'on n'a pas non plus indiqué de références à chaque apparition de ces termes. Ceux-ci sont supposés connus, puisque la statistique est utilisée dans la plupart des sciences humaines. Cependant, les lecteurs qui seraient arrêtés en chemin par des mots comme « corrélation », « différence significative », ou « analyse factorielle » pourront facilement se procurer un traité où ces notions sont exposées¹.

1. Voir par exemple : J.-M. FAVERGE, *Méthodes statistiques en psychologie appliquée*, Presses Universitaires de France (« Bibliothèque Scientifique Internationale », section Psychologie).

CHAPITRE PREMIER

Situation de la psycholinguistique

1. COMMENT DÉFINIR LA PSYCHOLINGUISTIQUE ?

La psycholinguistique est une discipline relativement nouvelle et ce serait une erreur de croire qu'il ne s'agit que d'un terme nouveau pour désigner ce que l'on appelait autrefois (et ce que l'on appelle encore éventuellement) la « psychologie du langage ».

En effet, la condition historique essentielle qui a permis la naissance de la psycholinguistique a été la collaboration interdisciplinaire entre psychologues et linguistes, collaboration qui n'a pu s'instaurer qu'à un moment où, chacune de son côté, la psychologie et la linguistique étaient déjà avancées sur des voies assez nettement tracées tout en ayant en apparence un objet d'étude en commun, puisque de nombreux psychologues s'intéressaient au langage. Le rapprochement entre les deux disciplines n'a pu se faire, paradoxalement, qu'à partir du moment où la linguistique s'est débarrassée d'un certain « psychologisme », lors de l'éclosion de la linguistique structurale, particulièrement grâce à l'impulsion de la phonologie. En même temps, avec la révolution behavioriste et ses prolongements, la psychologie a renoncé au mentalisme qui l'empêchait d'étudier le langage en tant que comportement.

Ceci suggère une sorte de *définition historique* de la psycholinguistique : on peut caractériser cette discipline

par les circonstances de son apparition dans l'histoire des sciences, par les tendances et les besoins qui se manifestaient à une certaine époque (les années 50) dans les sciences humaines, et finalement par le déroulement chronologique des perspectives de recherche et par l'ensemble des méthodes et des résultats marqués jusqu'à présent du label « psycholinguistique ». Mais on peut envisager aussi des définitions à d'autres niveaux :

Une *définition « en extension »* qui permettra de circonscrire le domaine de la psycholinguistique parmi l'ensemble des faits étudiés par les sciences humaines.

Une définition en fonction du *but* qui préciserait le niveau des objectifs visés par la psycholinguistique et qui permettrait de dire quelle valeur explicative on peut attendre des expériences, jusqu'à quel niveau d'analyse et d'explication la psycholinguistique peut ou devrait aller. Cependant, une définition de ce type n'est concevable actuellement que dans le cadre d'une théorie particulière et elle ne permet donc pas d'assigner un objectif unique et sans préalables à la psycholinguistique. En particulier, sans même prendre en considération des théories proprement dites, on peut dire que la perspective issue de la linguistique générative et transformationnelle et qui a succédé chez la plupart des chercheurs, depuis quelques années, au programme initial de la psycholinguistique, assigne des objectifs quelque peu différents, et en un sens plus ambitieux, aux recherches psycholinguistiques que la première perspective née de la rencontre des théories psychologiques de l'apprentissage, de la théorie de l'information et de la linguistique structurale.

2. NAISSANCE DE LA PSYCHOLINGUISTIQUE

La psycholinguistique a ceci d'assez particulier qu'elle a été créée pour ainsi dire « intentionnellement », dans un cadre historico-géographique nettement localisé, par

une assemblée de spécialistes qui, outre son acte de naissance, ont minutieusement recensé les différents problèmes que la nouvelle discipline devait aborder et ont même planifié dans une certaine mesure les expériences de psycholinguistique que l'on devait réaliser. En effet, si l'on s'en tient au terme même de « psycholinguistique » (sans exclure la possibilité de recherches analogues sous des dénominations différentes), sa création a eu lieu en 1951, date à laquelle s'est tenu à l'Université de Cornell (Etats-Unis) un « séminaire d'été », bientôt suivi de la création d'un comité de psychologues : C. E. Osgood, J. B. Carroll, G. A. Miller, et de linguistes : T. E. Sebeok, F. G. Lounsbury. D'un autre séminaire, tenu en 1953, est issu le livre de base de C. E. Osgood, T. E. Sebeok et coll. : *Psycholinguistics*, qui comporte un vaste programme de recherches inspirées, comme il a été dit, par une tentative de synthèse entre la psychologie de l'apprentissage, la théorie de l'information et la linguistique.

Comment se fait-il que cette rencontre de 1951 ait produit un programme aussi élaboré d'emblée et ait suscité un tel enthousiasme ? Pour répondre à cette question, on introduira brièvement ci-après quelques notions fondamentales des deux antécédents non psychologiques de la psycholinguistique : linguistique structurale et théorie de l'information.

Il faut remarquer que, pour beaucoup de psychologues, la découverte de la linguistique structurale existant à cette époque a été une véritable révélation. Dans son livre *Words and Things*, R. Brown s'extasie devant les *impeccably behavioristic methods of the linguist*. On verra tout de suite en quel sens les méthodes de la linguistique (ou, du moins, d'une certaine linguistique) peuvent être considérées en effet comme *impeccably behavioristic*. Pour donner un aperçu de l'un des achèvements, spécifiquement américain, de cette perspective de la linguistique, on peut citer la méthode exposée par Harris (*Structural linguis-*

tics, 1951) servant essentiellement à décrire le système d'une langue au moyen d'opérations précises effectuées sur un *corpus* ou échantillonnage d'énoncés issu du comportement linguistique d'un ou plusieurs sujets. Ces opérations sont définies sans aucune référence à l'introspection du linguiste, c'est-à-dire sans que celui-ci ait jamais besoin de recourir au « sentiment linguistique » résultant de sa propre connaissance naïve, plus ou moins approfondie, de la langue qu'il étudie. L'idéal pour Harris serait même que le linguiste n'ait aucune connaissance préalable de la langue dont il va dégager le système, de sorte qu'aucune contamination ne soit possible et que l'ensemble des opérations effectuées sur un corpus donné soit à lui seul responsable du résultat de la description : la parenté de cette perspective avec celle du behaviorisme est évidente.

Pour caractériser plus avant cette parenté de perspectives, rappelons d'abord quelques notions de base introduites en linguistique par Troubetzkoy et Jakobson¹, les fondateurs de la phonologie, qui ont entrepris dans les années 1920 d'appliquer les principes de F. de Saussure à l'étude des sons du langage.

3. PRINCIPALES OPÉRATIONS EN LINGUISTIQUE STRUCTURALE

Un message qui se déroule au cours du temps peut être représenté sur un axe (*l'axe syntagmatique*) qui traduit la relation d'ordre entre les différents événements acoustiques et articulatoires se produisant successivement dans un énoncé. Le caractère linéaire est présent dans tout langage parlé. Dans cette chaîne continue, *a priori* inanalysée par le linguiste, un certain nombre d'opérations permettent de dégager des *unités* discrètes, unités de différents niveaux formant une hiérarchie, l'unité d'ordre le

1. Et l'ensemble de ce que l'on a appelé le « Cercle de Prague ». Voir : N. S. TROUBETZKOY, *Principes de phonologie*, Paris, Klincksieck, 1964.

plus bas étant le phonème. Ces opérations peuvent faire appel au témoignage du sujet parlant, et ce sont alors des méthodes comportementales proches de celles de la psychologie expérimentale.

La première opération consiste à établir un inventaire de tous les événements qui sont susceptibles de survenir en un même point de l'axe syntagmatique, c'est-à-dire de tous les événements qui peuvent avoir lieu dans un entourage identique. Soient par exemple tous les sons qui peuvent exister en français (c'est-à-dire que l'on constate avoir été émis par des francophones de diverses origines géographique et sociale) en début de mot avant le son *i*.

On obtient une classe d'éléments comprenant entre autres l'élément *zéro* (car il existe des mots qui commencent par le seul son *i*), les sons *l*, *k*, *r* grasseyé (noté *R*), *r* roulé (si l'on a examiné le parler de Français de certaines régions), et un certain nombre d'autres éléments, parmi lesquels des sons en apparence plus complexes, comme *kR*. On dit que les éléments ainsi recensés forment une *classe paradigmatische*. Les rapports qu'ils entretiennent entre eux s'appellent des rapports d'*opposition*¹ et on dit qu'ils sont *commutables*, l'opération de commutation consistant à remplacer un élément par un autre en un même point de l'axe syntagmatique.

Notons que tous les sons possibles en français ne font pas partie de la classe paradigmatische prise ici en exemple, et que tous les sons du français ne sont donc pas commutables entre eux. Par exemple, ce que l'on a noté ci-dessus *k* est un son caractérisé articulatoirement comme *palatal*, c'est-à-dire qu'on le prononce en réalisant une occlusion de l'air expiré au moyen d'un contact entre le dos de la langue et le palais. Il existe aussi un *k* vélaire, où le contact a lieu entre le dos de la langue et le voile du palais, et que l'on trouve par exemple dans le mot

1. La terminologie est celle d'A. Martinet (voir la Bibliographie, p. 161).

« cou » (la différence entre ces deux sortes de *k* n'est en général pas perçue sur les locuteurs francophones, ceci précisément parce que cette différence ne joue pas véritablement le rôle linguistique, mais on peut la percevoir en observant bien la disposition des organes articulatoires lorsqu'on prononce alternativement les mots « qui » et « cou »). Or, en français, le *k* vélaire ne survient jamais avant le son *i* (mais ce n'est pas le cas dans certaines autres langues) et l'on dira donc que *k* palatal et *k* vélaire ne sont pas en opposition, ils ne sont pas commutables, puisque ces deux éléments ne font jamais partie d'une même classe paradigmatique.

La notion essentielle qui permet d'opérer une classification de ces oppositions — ce qui permettra ensuite de dégager des unités — est la notion de *fonction*. En effet, toutes les oppositions ne jouent pas le même rôle linguistique.

Selon Troubetzkoy¹, les différentes particularités des éléments phoniques peuvent assurer trois fonctions principales, ou « se projeter » sur trois « plans » :

Le *plan expressif* concerne des informations propres au locuteur : par exemple le fait qu'un Français prononce un mot avec un *r* roulé ou un *R* grasseyé ne renseigne pas en général sur ce qu'il veut dire, mais transmet une certaine indication sur son origine géographique.

Le *plan d'appel* concerne des particularités phoniques visant à produire une certaine impression sur l'interlocuteur. Ainsi, dans le mot français « énorme », le locuteur peut dans certains cas mettre un « accent d'insistance » sur le *o*, en le prononçant plus fortement et plus longuement pour insister sur l'énormité de la chose dont il parle.

Le *plan représentatif*, enfin, concerne les éléments phoniques servant à distinguer entre elles des significations

1. Reprenant une distinction analogue faite par K. Bühler. (Dans : *Axiomatik der Sprachwissenschaft et Sprachtheorie*, Iéna, 1934).

dont est doté le message proprement dit (plus exactement, ceci est le cas de la *fonction distinctive*, le plan représentatif englobant aussi pour Troubetzkoy d'autres fonctions servant à délimiter les différentes unités successives au cours de l'énoncé).

Pour chaque opposition de l'exemple ci-dessus, on peut déterminer immédiatement si elle est pertinente en ce qui concerne chacune de ces fonctions des éléments phoniques. Ainsi, on voit que toutes les oppositions (entre tous les couples d'éléments) sont distinctives sauf celle entre *r* et *R*, laquelle en revanche est pertinente sur le plan expressif alors que les autres ne le sont pas.

Si l'on commute *r* et *R*, on s'aperçoit (lors d'une enquête linguistique) que ceci ne change pas le sens du message proprement dit, alors que pour toute autre commutation, le sens du message sera modifié.

Si l'on choisit la fonction distinctive pour établir une partition, *r* et *R*, bien que physiquement très dissemblables, seront donc considérés comme deux variantes d'une même unité : le phonème /r/, alors que les autres éléments sont des réalisations d'unités différentes entre elles.

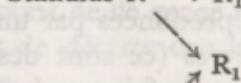
En termes de stimulus et de réponses, on peut formuler ceci en supposant deux sortes de réponses (éventuellement implicites) évoquées chez le récepteur par des stimulus vocaux : une catégorie de réponse R_i en relation avec la fonction distinctive, et une catégorie de réponses R'_i en relation avec la fonction expressive. On aura alors :

$$\text{Stimulus } R \longrightarrow R_1$$

$$\text{Stimulus } I \longrightarrow R_2 \quad \text{où } R_1 \neq R_2$$

mais :

$$\text{Stimulus } R \longrightarrow R'_1$$



$$\text{Stimulus } r \longrightarrow R'_2 \quad \text{où } R'_1 \neq R'_2$$

En d'autres termes, *R* et *I* donneront lieu à deux réponses distinctes R_1 et R_2 en ce sens que le récepteur ne réagira pas de la même façon suivant qu'il entend « riz » ou « lit ». En revanche, il donnera d'une part une réponse commune R_1 à « riz » prononcé soit avec un *r* roulé, soit avec un *R* grasseyé, puisqu'il identifiera un même mot, mais deux réponses distinctes R'_1 et R'_2 seront évoquées, ces deux réponses correspondant à deux renseignements distincts reçus quant à une certaine caractéristique du locuteur qui a produit ces stimulus.

Préalablement à cette classification, l'opération de commutation a permis d'opérer une fragmentation sur l'axe syntagmatique et de déterminer les « tranches » minimales qui ont une fonction distinctive. Ainsi l'élément *R* est en opposition distinctive (toujours pour le français) avec l'élément *kR*, puisque le mot « riz » sera identifié comme différent du mot « cri », mais on peut aussi faire une coupure dans l'élément *kR* et obtenir deux unités, *k* et *R*, qui font également partie de cette classe paradigmatische et qui sont en opposition distinctive. Au contraire, si l'on essaie de faire une coupure dans les autres éléments recensés dans cette classe, rien de tel n'est possible.

On définit ainsi le phonème comme l'unité linguistique minimale pourvue d'une fonction distinctive, c'est-à-dire qui sert à distinguer entre différentes formes et significations.

Mais en réalité, le phonème peut être défini également comme une entité abstraite correspondant à un faisceau de *traits*. Cette notion de trait ressort du fait qu'une classe paradigmatische est *structurée* : ses éléments entretiennent entre eux un ensemble de relations invariantes. Par exemple, si l'on considère les sons *p* et *b*, on s'aperçoit qu'ils ont en commun d'être prononcés par une occlusion réalisée à l'aide des deux lèvres (ce sont des bilabiales) et qu'ils diffèrent seulement par le fait que *b* est accompagné de vibrations des cordes vocales alors que *p* ne l'est

- | | |
|----|--|
| 51 | Jean-Marie FAVERGE
L'examen du personnel et l'emploi des tests |
| 52 | Eliane VURPILLOT
Les perceptions du nourrisson |
| 53 | Jean STOETZEL et Alain GIRARD
Les sondages d'opinion publique |
| 54 | Walter J. SCHRAML
Précis de psychologie clinique |
- Sous presse :*
- | |
|--|
| Jacques LARMAT
La génétique de l'intelligence |
| Jean MAISONNEUVE
Introduction à la psycho-sociologie |

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.
Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en accord avec l'éditeur du livre original, qui dispose d'une licence exclusive confiée par la Sofia
– Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit –
dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

